

Web et courriel

adresse électronique

sne@ademe.fr

le site du SNE-ADEME

<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national

<http://www.sne-fsu.org>

Bulletin d'information aux
personnels de l'ADEME

N°75

26 septembre 2013

Flash Info



Qui contacter ?

Délégués syndicaux

Ruven GONZALEZ DR Centre	Emmanuelle SALAZAR DR Franche-Comté
Denis MAZAUD Angers	

Délégués du personnel

Chantal LENOIR Véronique LOISON Centre d'Angers	Maryse SERVANT Walter PERSELLO Centre de Valbonne
Anne FONTAINE DR Réunion	Patrick EVEN DR Bretagne
Véronique JACQUAT DR Lorraine	Maud BÉRAUD DR Centre

Élus & représentants au CE

Didier CHÉREL Anne POMART Centre de Valbonne	Laurence MÉCHIN
Stéphane LECOINTE DR Bretagne	Thérèse GIORDANO Centre de Paris
Catherine GUIMARD DR Centre	Joël GOARIN Centre d'Angers
Michel CAIREY-REMONNAY DR Franche-Comté	
Ackli ASSAL DR Picardie	Emmanuel DAVID DR Midi-Pyrénées

Représentant au CA

André TUEUX
DR PACA

CE du 17 septembre 2013

Actualités avec le président

Pour rendre plus lisible les actions de l'ADEME, le Président multiplie les rencontres avec les journalistes.

Pas de scoops à annoncer sur la préparation du budget 2014. Le président confirme ce qui est paru dans la presse, à savoir que le **budget ADEME 2014 sera identique à celui de l'an dernier** avec 590 M€ en autorisation d'engagement.

L'ensemble des représentants du personnel CGT, CFDT et SNE-FSU ont exprimé leur inquiétude suites aux suggestions de la **Cour des comptes*** (« ...la question, pendante depuis la création des DREAL, de la coexistence, dans une même région, de deux entités chargées de l'environnement, se pose »). Plusieurs journaux ou revues ont repris l'information avec des titres évocateurs « Les DREAL pourraient-elles absorber les DR de l'ADEME ».

Le Président s'est montré rassurant déclarant n'avoir reçu aucun signe, aucune info, aucun retour inquiétant pour les DR de l'ADEME. « *L'ADEME n'est ni à acheter, ni à vendre* ». Les élus ont alors demandé la présentation prochaine d'une **note stratégique sur l'action régionale** de l'ADEME qui fait défaut aujourd'hui. Par ailleurs, les élus estiment que les Directions Régionales (Directeurs et personnels) doivent connaître très rapidement la position de l'ADEME sur les CPER et sur le FEDER pour la période 2014 - 2020.

Le SNE s'est également inquiété d'apprendre les **abandons de thématiques comme l'éducation à l'environnement ou la résorption des points noirs bruit** et ce de manière indirecte (effectifs de référence, préparation budgétaire) et non à la suite d'un choix stratégique débattu.

Concernant l'éducation à l'environnement

(l'ADEME n'était même pas invitée à ce groupe de la conférence environnementale), le président déclare que ce sujet est trop important et demande trop de moyens pour que l'ADEME le porte même si certaines DR y travaillent encore...

Sur le **bruit**, il estime que l'ADEME n'a plus les moyens financiers de continuer dans la durée mais il précise que dans certains cas telles que la rénovation énergétique des bâtiments proches des points noirs ou les transports, il y a du sens à globaliser nos interventions en introduisant le bruit.

Sur les **effectifs** malgré les rumeurs, l'objectif est toujours le même (-15 postes). La DRH travaille à nouveau sur les effectifs de référence avec l'idée de se réserver une marge de manœuvre d'une trentaine de postes.

Enfin, le projet d'acquisition d'un **bâtiment** pour les services parisiens de l'ADEME n'est pas abandonné. Le Président a obtenu un engagement de Bercy pour une nouvelle rencontre le 23 septembre. En attendant le bail pour la DR IdF est en cours de renouvellement pour (6+3) ans.

* Rapport du 11/7/13 sur l'organisation territoriale de l'État.

Des nouvelles d'OSCARH

Selon la direction, les grands écarts de fonctionnements ont été corrigés. Resterait à régler les points secondaires dont quelques petites erreurs de paramétrage.

Prochainement, la DRH relancera et recalculera la gestion du temps depuis le mois de mai (en fait ce n'était pas encore fait !) pour mettre à jour tous les compteurs. Espérons que cette actualisation se passera bien.

En attendant, c'est du temps perdu pour tous les salariés qui ont cherché à comprendre ou corriger les bugs et pour les collègues chargés de régulariser les situations...

Concernant l'offre facultative de coffre-fort virtuel, le SNE a regretté que le courriel de la direction incite à l'adhésion sans rappeler les principes (volontariat, garanties...).

Le SNE a demandé une nouvelle fois une présentation de la garantie de sécurité et pérennité du système Novapost.

Pour ce qui est de l'intérêt environnemental de la dématérialisation par rapport à l'envoi papier, le SNE incite à la plus grande prudence. Il a en effet appris dans un document d'une agence spécialisée, l'ADEME*, que l'impact environnemental comparé serait dans bien des cas plutôt en défaveur de la dématérialisation (voir encadré ci-dessous). Il a donc attiré l'attention de la direction là-dessus et préconisé de ne diffuser d'information environnementale sur un tel projet qu'après avoir pris contact avec cette agence spécialisée...

**Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (vous connaissez ?)*

LE JEU DU MOIS

Mi septembre, la plupart d'entre nous ont reçu un courriel envoyé par Novapost. S'agissait-il :

- A- D'un spam (message publicitaire) que vous avez classé directement dans la poubelle ;**
- B- D'une incitation abusive pour vous faire adhérer à un système en vous transmettant des identifiants que vous n'avez jamais demandés ;**
- C- De la promotion pour un système de conservation de vos fiches de paye numérisées sans apporter la garantie de sécurité et de pérennité long terme ;**
- D- D'une propagande pour une fausse bonne idée qui finalement génère une consommation d'énergie conséquente**

Toutes les réponses sont potentiellement bonnes !



Syndicat national de l'environnement

Le caractère soi-disant « bon pour l'environnement » du coffre-fort numérique

La plaquette présentant le dispositif "coffre fort", mentionne sous le logo de l'Agence "Faites un geste pour l'environnement, passez au format électronique" et dans le texte un paragraphe "écologique" avec des données concernant la version papier, mais rien pour la version électronique ! Qu'en est-il ? Curieux de nature, le SNE s'est penché sur la question.

Petit retour sur les chiffres annoncés pour les bulletins de salaire "papier" d'un salarié : 600 bulletins tout au long d'une vie, c'est l'équivalent de 3 kg de papier, 885 litres d'eau et 14,5 kWh. Ramené au bulletin cela fait 5 g, 1,475 l d'eau et 24 Wh. Déjà on note que les indicateurs sont très banals et pas vraiment ceux utilisés en termes d'analyse de cycle de vie.

Il est toujours risqué de faire des comparaisons de tels indicateurs mais l'ADEME dispose de 2 études réalisées afin de comparer l'édition traditionnelle papier aux nouveaux venus de la dématérialisation. Ainsi une page envoyée par courrier consomme 14 Wh pour le process (papier, impression de la facture, enveloppe et mise sous pli) + 10% pour le transport par La Poste et son infrastructure. Un mél avec une pièce jointe d'une page attachée au mél consomme l'équivalent de 25 Wh, si on n'imprime pas la pièce jointe.

Le système Novapost proposé à l'ADEME aura à la fois du téléchargement (ne serait-ce qu'à chaque fois que vous voudrez visualiser un bulletin) et un courriel de notification tous les mois pour vous annoncer la bonne nouvelle. Il se retrouve avec une unité fonctionnelle très proche de celle des études.

Les 2 études montrent également que dès qu'on doit imprimer le document, on perd tout le prétendu bénéfice du document électronique du fait de la relativement faible efficacité de l'imprimante personnelle chez soi. Or les bulletins de salaires doivent souvent être présentés pour des formalités, notamment les prêts, ou les reconstitutions de carrières (pour la sécurité sociale ou les caisses de retraites complémentaires). On peut conclure qu'aujourd'hui cela n'offre aucun intérêt et cela sera même moins bon pour l'environnement.

En conclusion et pour résumer, l'adhésion au coffre fort virtuel doit rester une démarche volontaire qui ne se justifie pas aujourd'hui d'un point de vue environnemental ce que la direction n'a pas daigné vérifier auprès de ses experts internes. *Retrouvez tous les éléments et les synthèses des études d'ACV sur le [site de l'ADEME](#).*

Situation comparée des hommes et des femmes en 2012

Suite aux interventions de juin (voir [flash info 71](#)) la direction va regarder les situations attentivement.

Au-delà des désaccords d'interprétation sur des inégalités flagrantes que la direction estime toutefois non significatives, (salariés à temps partiels, évolution salariale des employés notamment en échelle D, égalité hommes/femmes au-delà du management, représentants du personnel, carrière des agents en DR...), le SNE a notamment redemandé à la direction de mettre en avant les mesures qu'elle a mises en œuvre dans l'année pour résorber les écarts constatés. Force est de constater qu'il faudra attendre l'année prochaine pour en obtenir une présentation. Le SNE a partagé ses votes entre l'abstention et le contre.

Futur Schéma Directeur des Systèmes d'Information

Ce travail interne devra permettre à l'ADEME de disposer d'une vision globale du système d'information à moyen et long terme. L'ensemble des composants du système d'information sera balayé dont les infrastructures, la bureautique, les logiciels de gestion interne, les logiciels spécifiques métiers...

Dès septembre, 6 groupes de travail s'activeront jusqu'en mai 2014.

L'identification des moyens à mobiliser pour ce projet, qu'ils soient financiers ou humains reste à préciser.

Concernant la bonne gouvernance, les élus ont rappelé la nécessité d'impliquer des représentants du personnel et le CE mais aussi d'intégrer les usagers dans les groupes de travail. Le SNE propose de lancer un appel à candidature lors de la communication prévue.

Anecdote : dans le tableau des outils existants on a oublié oscarH. (!). La direction aurait-elle prévu de s'en débarrasser ?

Formation professionnelle interne pour 2014

Le projet de plan ayant été transmis tardivement (la veille) le vote est reporté.

Nous y reviendrons le mois prochain mais déjà on peut regretter la baisse significative du budget (moins 5%) pour la seconde année consécutive.

Projet CFA (cœur finances achats)

C'est le futur système informatique de gestion de l'ADEME.

Nos outils informatiques de gestion, LOCO et SIREPA, arrivent à leur limite d'évolution. Il s'agit donc d'en préparer la suite.

L'étude conduite l'an dernier aboutit au projet « cœur finances achats » qui inclut un outil (progiciel) avec 5 lots (le cœur finance-achats, le lot aides, le lot suivi d'activité et technique, le lot préparation budgétaire et le lot contrôles ADEME). La mise en œuvre est programmée sur 4 ans.

Les répercussions sur le travail quotidien des salariés seront très importantes. Le SNE-FSU demande qu'une **étude d'impact globale pour les salariés** soit intégrée dès aujourd'hui dans ce projet.

DP du 19 septembre 2013

OSCARH

Cette réunion a encore été l'occasion de faire remonter à la direction une avalanche de questions sur les dysfonctionnements d'oscarH.

La direction informera les salariés qu'ils pourront, en cas d'incompréhension, contacter le SVP pour explications.

L'affichage des RIB individuels (relevé d'identité bancaire) sera supprimé compte tenu de son peu d'intérêt.

IRCANTEC : la direction fera une information au personnel afin qu'il puisse (s'il le souhaite) récupérer les relevés qui ne sont plus envoyés automatiquement.

Les augmentations salariales 2013 avec la régularisation des mois précédents seront bien appliqués avec la paye de septembre.

Adhérez au SNE-FSU

Pour la défense de notre outil de travail et des intérêts des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement.

Parce que l'action syndicale s'appuie sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers.

